

■ **Mediavision et Jean Mineur SA**, à Genève, exploitati-
on d'une régie et la publicité, etc. (FOSC du 11.02.2004, p. 7). La
société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO,
par le fait que la société cinecom ag, à Zurich, en reprend l'actif
et le passif.
Journal no 7640 du 28.06.2004
(02340018 / CH-660.1.528.000-0)